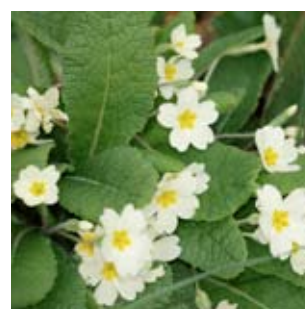


TREMEOC

Bulletin Municipal N° 18 - Mai 2010



MAIRIE - 29120 TREMEOC

Tél 02 98 87 08 06 - Fax 02 98 87 32 96

Courriel : tremeoc@wanadoo.fr

site internet : www.tremeoc.fr

Le mot du maire

L'année 2010, après quelques mois continue dans un contexte social, économique plutôt délicat. Agriculture, pêche, artisanat, chômage, "la crise" est toujours là. Puisse-t-elle ne pas franchir le pas de votre porte.

Évitons cependant de verser dans un pessimisme outrancier en dépit des réformes faites ou annoncées pénalisantes pour nos collectivités locales et, sans doute à terme pour nos ménages.

Les transferts de charges ne s'accompagnent pas ou peu de transferts de moyens.

■ Des projets importants vont se concrétiser en 2010

Le projet de commerce se trouve aujourd'hui au centre de nos réflexions (locaux, candidats, etc...).

Par ailleurs, les actions principales non exhaustives de valorisation et d'identification de notre commune vous sont présentées dans ces pages.

Notre programme suit les orientations générales débattues en avant projet du budget voté le 24 mars dernier et présenter de manière succincte dans ces colonnes. Il reste beaucoup à faire, voirie, entretien des bâtiments communaux, conservation du patrimoine, sécurité des gens et des biens...

■ L'école a été et reste un centre d'intérêt majeur pour le conseil municipal



• **Un nom pour l'école :** le conseil municipal du 9 décembre 2009 a décidé de dénommer l'école publique : **École Jean Bideau**. Vous allez pour nombre d'entre vous mieux le connaître par les brèves sur sa vie. Monsieur Bideau a assuré la direction de l'école de 1956 à 1969. Il a toujours marqué un attachement profond à Tréméoc qu'il n'a jamais réellement quitté : il achète un terrain au Menez en 1978. Il ne quitte son affectation que contraint par des effectifs en forte diminution.

De 1969 à 1982, il devient directeur de l'école Victor Hugo de Quimper et maître d'application en charge de la formation des futurs instituteurs. Il est durant de nombreuses années Délégué Départemental de l'Éducation Nationale. Fervent défenseur de l'école laïque, il sera fait Chevalier des Palmes Académiques.

A Tréméoc, il s'implique dès son arrivée dans la vie locale et contribue à l'essor du tennis de table. Monsieur Bideau est aussi à la relance de la section football en 1972, dont il assurera la présidence. En 1984, il s'attache au développement de la galoche. Il est récompensé par la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports pour ce parcours associatif.

Parallèlement le 20 mars 1983, il devient conseiller municipal et six ans plus tard, le 26 mars 1989, maire de Tréméoc. Il décèdera au cours de son mandat en août 1993, non sans avoir restructuré "son école".

Une vie charismatique au service de Tréméoc. Il nous a paru qu'appeler l'école communale de son nom était lui rendre un hommage justifié.

• **La perte du 6^e poste :** cette annonce de l'inspecteur d'Académie reçue le 22 mars nous laisse dans l'incompréhension la plus totale. Pouvions-nous imaginer qu'avec un effectif

prévisible de 141 élèves en septembre prochain les services départementaux de l'Éducation Nationale envisagent la fermeture d'un poste obtenu à la rentrée 2006 avec 136 élèves ? De fait, nous avons argumenté auprès des instances décisionnaires. Cependant aux dernières nouvelles (courrier du 1^{er} avril), l'École Jean Bideau cèderait un demi-poste (reste 5,5 postes), une solution à demi satisfaisante.

Nous remercions les parents d'élèves, les enseignants, M^{me} Annick Le Loch, députée du Finistère, M^{me} Maryvonne Blondin, sénatrice du Finistère, pour leur appui dans ce dossier sensible pour la collectivité.

Nous appelons les parents à se manifester dès à présent pour les nouvelles inscriptions. Nous allons être très attentifs dans les semaines à venir à l'évolution des effectifs.

A l'approche des beaux jours, penchons-nous sur le mieux vivre ensemble.

Aujourd'hui nous constatons des comportements, peu nombreux faut-il le souligner, à l'origine de nuisances évitables. Préservons notre tranquillité. Observons donc une attitude civique et respectueuse de l'environnement, du voisinage.

• **La propreté :** ne transformons pas les endroits attribués aux conteneurs collectifs en dépôts sauvages.

• **Les bruits :** l'arrêté préfectoral de 1996, consultable en mairie, les régleme. Le domaine couvert est vaste : travaux de jardin avec appareils à moteur, tapages nocturnes, aboiements,...

• **Les divagations d'animaux :** veillez sur eux, en particulier les chiens. Tout animal errant est susceptible d'être conduit à la fourrière et surtout présente un danger potentiel d'accident sur la voie publique.

■ D'autres sujets nous préoccupent...

• **Le vandalisme :** nous voyons que "casser-dégrader" phénomène de société, sans parler d'autres addictions, se banalise et touche Tréméoc. Victime de dégradations importantes, nous nous sommes rapprochés de la Gendarmerie Nationale. Deux plaintes sont en cours d'examen. Il s'agit de faits d'une minorité. Nous comptons sur la vigilance des parents de jeunes mineurs pour éviter à l'avenir tout recours à des mesures répressives.

• **La vitesse :** nous avons recherché (installation de panneaux) à la limiter à 50 km/h dans les zones urbanisées de la commune. Encore faut-il les respecter !!! Y compris dans la traversée de l'agglomération. Nos voies sont des routes de campagne qui recommandent la prudence pour la sécurité de tous. Cette observation n'épargne pas quelques tracteurs et engins agricoles...

Ensemble, conservons à notre commune ses atouts : le calme, un cadre verdoyant. Ensemble, continuons à offrir une qualité de vie reconnue.

Avant de vous quitter, un rappel du numéro d'urgence où chaque week-end un élu est à votre écoute : **06 70 55 50 36**.

Bonne lecture !

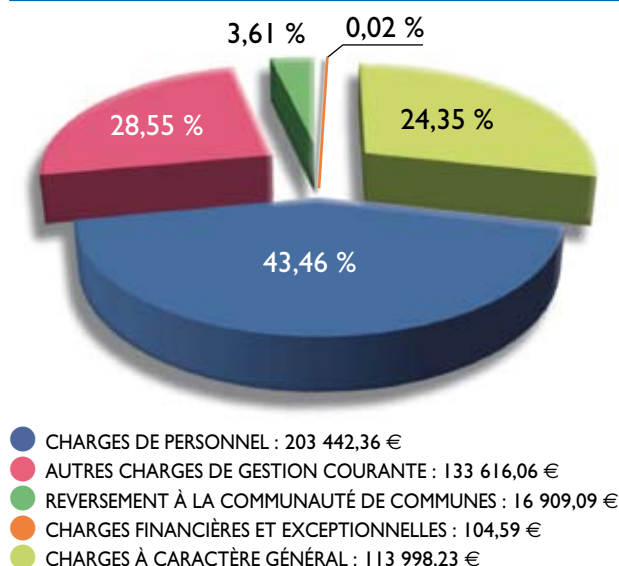
Kénavo ar vech al

Jean L'Helgouarc'h

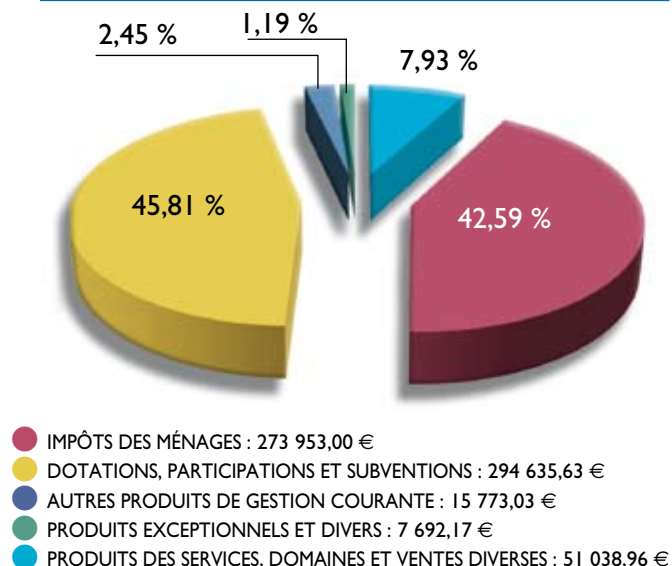
SOMMAIRE

• MOT DU MAIRE	2
• FINANCES	3
• AFFAIRES SOCIALES	4/5
• AFFAIRES SCOLAIRES	6
• TRAVAUX	7
• URBANISME	8
• CONCOURS PHOTO	9
• AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES	10/11
• ÉTAT CIVIL	12

Dépenses de fonctionnement 2009



Recettes de fonctionnement 2009



Le compte administratif 2009 fait état des montants suivants :

• **En section de fonctionnement**, les dépenses s'élèvent à 468 070,33 €, pour un montant de recettes de 643 092,79 €. D'où un excédent de fonctionnement pour cette année de 175 022,46 €.

L'épargne dégagée annuellement en fonctionnement permet de réaliser les investissements de la commune et de pourvoir au remboursement des emprunts. Les subventions octroyées par des tiers (conseil général, conseil régional, Etat) étant en baisse constante, il est important de conserver une capacité d'autofinancement suffisante pour pourvoir aux travaux envisagés.

• **En section d'investissement**, les dépenses s'élèvent à 233 351,77 €, pour un montant de recettes de 537 836,95 € y compris le reversement de la section de fonctionnement. Le déficit cumulé d'investissement s'établit à 148 049,62 € au 31 décembre 2009.

Des dépenses non prévues initialement ont été réalisées. On notera entre autre l'achat d'ordinateurs dans le cadre du projet école numérique rurale ou l'acquisition de buts de foot amovibles lors de la création de l'école de foot.

Le budget primitif 2010 :

• **Fonctionnement** : le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 764 828,84 €

• **Investissement** : le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 641 020,09 €. Les investissements les plus importants portent sur la voirie (programme annuel, enfouissement des réseaux et réfection de la chaussée route de Kerguillec), une provision d'achat de bâtiment pour le projet du commerce.

• **Les taux d'imposition** sont votés avec une hausse de 1 % par rapport à l'année précédente, à savoir :

	2009	2010
Taxe d'habitation	12,56 %	12,69 %
Taxe foncière sur le bâti	16,88 %	17,05 %
Taxe foncière sur le non-bâti	37,32 %	37,69 %

Compte tenu des bases d'imposition, le produit attendu au titre de ces 3 taxes est de 290 182 €.

L'augmentation de 1 % pour ces 3 taxes correspond à une recette fiscale supplémentaire de 2 873 € répartie sur l'ensemble des contribuables locaux.

Le conseil municipal a par ailleurs voté les subventions suivantes pour l'année 2010 :

CCAS	3 600,00 €
Raquette Tréméoc - Football	700,00 €
Galoche Trémécoise	150,00 €
APEEPT (Parents d'élèves)	1 100,00 €
ASEPT (Sauvegarde et Entretien du Patrimoine)	200,00 €
Comité des Fêtes	300,00 €
Archers de Tréméoc Dont 1 000 € de subvention exceptionnelle au démarrage de l'activité.	1 250,00 €
OCCE Coopérative Ecole	2 000,00 €
Bigouden Air Force (Kite Surf)	50,00 €
Chasse	50,00 €
Chambre des Métiers CFA 29	60,00 €
Chambre des Métiers CFA 56	60,00 €
AFOBAT	120,00 €
IME Carhaix	60,00 €

Actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse

• TI LIOU

La convention entre la commune et l'Association gestionnaire de Ti Liou est toujours effective. Dix enfants de la commune ont bénéficié de l'accueil soit à la crèche soit à la halte-garderie au cours de l'année 2009. Malgré des difficultés financières dues au désengagement financier du Conseil Général il nous paraît important que ce mode de garde d'enfant puisse être proposé aux familles. La municipalité de Tréméoc sera très attentive à ce dossier au cours des semaines à venir.

• RAM

Après une rencontre fructueuse avec les responsables de Ti Liou des ateliers proposés par le Relais des Assistantes Maternelles sont à présent ouverts à Tréméoc. Pour ce premier trimestre 2010, deux dates ont été retenues : les 29 janvier et 23 mars les enfants et leurs assistantes maternelles ont été reçus par Sabine Coupât dans les locaux de la garderie de l'école Jean Bideau, locaux qui avaient été précédemment validés par le service de PMI du Conseil Général. Prochain rendez-vous le mardi 25 mai.

• CENTRE DE LOISIRS DE ROSQUERNO

La commune de Tréméoc maintient sa convention avec Pont-l'Abbé. La fréquentation des enfants de la commune aux divers accueil et activités proposés est stable et correspond aux attentes des familles. Pour l'année 2009, 49 enfants ont bénéficié des différentes prestations du CLSH.

• SERVICES PÉRI-SCOLAIRES : CANTINE ET GARDERIE

Le choix de la municipalité est de mettre en œuvre les moyens nécessaires à un accueil péri-scolaire de qualité. Le détail de cet accueil vous est présenté dans la rubrique « Affaires scolaires ».



*Kristell Trébern, Valérie Cariou, Cécile Tanel,
Jeannie Le Cossec et Isabelle Ropars.*

• ADOLESCENTS

Au cours de la dernière commission des affaires sociales a été évoqué une réflexion en direction des jeunes adolescents et pré-adolescents de la commune. Un questionnaire à leur attention est à l'étude et sera diffusé au cours des semaines prochaines.

• ASSISTANTES MATERNELLES

La disponibilité des assistantes maternelles pour les mois à venir est la suivante :

> M^{me} GLOAGUEN Isabelle

Pen Enez Coujon • 02 98 66 09 73

1 place fin mai 2010

1 place fin octobre 2010

> M^{me} GOASGUEN Marie-Louise

Route de la Gare • 02 98 66 04 40

1 place en septembre 2010

> M^{me} LE DU Michelle

Poul Vran • 02 98 87 06 97

1 place en septembre 2010

> M^{me} LE GALL Katy

2 Park Kervriec • 02 98 87 38 89

1 place en septembre 2010

> M^{me} NICOLAS Danielle

Le Menez • 02 98 87 35 27

Aucune place à la rentrée

> M^{me} RANNOU Danielle

13 hameau du Menez • 02 98 87 07 77

1 place en septembre 2010

> M^{me} TREBERN Lydie

Menez Kerhors • 02 98 66 06 66

Complet jusqu'à juin 2012

> M. DUBOIS Hervé

Kertanguy • 02 98 55 07 83

1 place en juin 2010

1 place en septembre 2010

• Personnes âgées

> Repas des aînés

L'année 2009 n'a pas démenti la tradition du repas des anciens. Il a eu lieu le 11 octobre et a réuni 53 personnes qui se sont retrouvés dans les locaux du restaurant scolaire.

> Portage des repas à domicile

La convention avec le CCAS de Pont-l'Abbé est

maintenue. 10 habitants de la commune ont bénéficié de ce service, correspondant à 1 504 repas servis. Aujourd'hui les possibilités de distribution ont été augmentées et de ce fait en cas de nécessité il est possible d'en faire la demande à la mairie de Tréméoc. Le prix du repas est de 9,80 euros.

• Personnel communal

> Entretien annuel

Mikaël Gouzien, directeur général des services et Jeanne Moreau, adjointe chargée du personnel, ont reçus tous les employés communaux afin de les entendre sur leur souhait en matière de formation continue et sur les améliorations qui pourraient être mises en œuvre sur leur poste de travail.

> Document unique :

prévention des risques professionnels

Légalement ce document est une obligation pour tous les employeurs.

Il met en évidence les risques professionnels potentiels encourus par les employés et prévoit des mesures correctrices pour atténuer ces risques.

Il a été réalisé en fin d'année dernière, et nous a été restitué au mois de mars.

Des actions sont engagées tant sur le plan matériel qu'humain : formations permettant l'utilisation de nacelles élévatrices, utilisation de produits biologiques pour l'entretien des locaux, amélioration des équipements de protection individuelle...

> Recrutement d'un agent en contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)

Afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des enfants pendant le temps péri scolaire ; le recrutement d'un agent en CAE est effectif depuis le 14 décembre 2009 pour une durée de 2 ans.

Jeanne Moreau

L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE TRÉMÉOC

▲ Qu'est ce que l'APEPT ?

C'est l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique de Tréméoc. Le bureau de l'association est composé de 6 membres qui fonctionnent en binôme et l'association compte une vingtaine de membres actifs.

▲ Qu'est ce qu'un membre actif, quel est son rôle ?

Il ne fait pas partie du bureau mais il assiste régulièrement aux réunions de mise en place des projets (en général, une fois par mois). Il est là également au moment des manifestations pour aider et organiser.

▲ Quelle est la différence entre un membre actif et un bénévole ?

Lors des manifestations, tous les parents peuvent venir, sans avoir assisté à aucune réunion de préparation. Chaque personne qui donne une ou deux heures de son temps ces jours là, contribue à la bonne organisation de la journée, que ce soit sur le plan matériel ou humain.

▲ Quel est le rôle de l'Association au sein de l'Ecole ?

Les manifestations organisées permettent (généralement !) de dégager des bénéfices. En début d'année scolaire, une réunion de préparation de budget a lieu entre les membres de l'Association. Ceux-ci décident ensemble des différentes sommes accordées aux classes en fonction de l'argent gagné

lors des manifestations de l'année scolaire précédente. Une seconde réunion a lieu avec les enseignants pour les informer des sommes versées à chaque classe.

Cette aide vient en complément des subventions versées par la Mairie et les enseignants mettent en place également avec leurs élèves, de petites animations (vente de gâteaux, paëlla, galettes, etc.) pour permettre de finaliser leur budget de projets pédagogiques. Toutes ces sources de revenus sont complémentaires mais l'apport initial de l'Association n'est pas moindre et il contribue largement à la réalisation des projets des enseignants.

▲ Quel type de manifestations organise l'Association ?

- Venue du Père Noël à l'école, goûter de Noël et spectacle de fin d'année
- Troc et puces
- Kermesse avec tombola

Enfin, l'Association est aussi une force pour mobiliser et coordonner les parents d'élèves lorsqu'il y a besoin de faire des actions fortes... pour le maintien d'un poste à l'école par exemple...

Nathalie Kerviel
Présidente de l'Association

Bilan de mi-année

L'école de Tréméoc, compte 141 élèves, primaire et maternelle confondus.



RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS :

• PS1 - PS2 - MS	lundi, mardi, jeudi, vendredi	Thérèse Touilly Sophie Goyat
• MS - GS	mardi, jeudi, vendredi lundi	Elisabeth Huet Françoise Valdivieso
• GS - CP	semaine	Marie-Anne Chevalier
• CE1 - CE2	lundi, mardi, jeudi vendredi	Patrick Le Tiec (directeur) Françoise Valdivieso
• CE2 - CM1	mardi, jeudi, vendredi lundi	Gwénaëlle Chaignard Sophie Goyat
• CM1 - CM2	lundi, mardi, vendredi jeudi	Nathalie Jaffre-Devouge Françoise Valdivieso

Cette année, les enseignants sont accompagnés de Martine Giafferi, employée par l'Education Nationale en Contrat d'Aide à l'Emploi (CAE).

LES ATSEM

Kristell Trébern est arrivée en décembre dernier pour étoffer l'équipe en place. Embauchée en CAE également, elle rejoint Cécile Tannel, Isabelle Ropars, Valérie Cariou et Jeannie Le Cossec dont la mission est d'accompagner les enfants au quotidien sur les différents temps de vie, à savoir, la garderie, la classe et le temps du repas. Sur les temps scolaires, elles travaillent en binôme avec les instituteurs. Elles ont également en charge l'entretien des locaux.

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

Cette année, le **projet voile** a été reconduit et une subvention exceptionnelle de 2000 € vient compléter les sommes versées pour cette activité par l'Association des Parents d'Elèves (APEPT) et l'argent récolté par les instituteurs des classes concernées avec les différentes actions menées avec leurs élèves (vente de gâteaux, calendriers, tartiflette, galettes des rois...).

Ceci a permis aux classes de CE2, CM1 et CM2 de partir pour 4 jours de voile en mars (8 demi-journées). Les années précédentes, seules les classes de CM1 et CM2 partaient et le projet était reconduit tous les deux ans. A présent, ce sera tous les trois ans. Bon vent à eux !

Différentes autres sorties sont prévues ou ont déjà eu lieu : sortie au zoo, séances de cinéma, sortie au musée etc...

ECOLE NUMÉRIQUE RURALE

Courant 2009, la Mairie avait proposé la candidature de l'école dans le projet **Ecole Numérique Rurale** afin d'obtenir une subvention pour équiper l'école de 12 ordinateurs portables

et d'un tableau numérique. L'école de Tréméoc a été retenue et la Mairie a complété à hauteur de 8000 €, la subvention de 9000 € versée par l'État.

LA CANTINE

Alice Coïc est partie à la retraite (bien méritée !) en fin d'année scolaire dernière après de nombreuses années au service de l'école. C'est Marlène Boulaire de la société **Ansamble** qui la remplace. Tous les repas sont préparés sur place avec des produits frais et un cahier des charges initial des menus a été élaboré l'été dernier. Ce cahier reprend un ensemble de critères tels que nos impératifs sur l'origine des denrées (pain artisanal d'une commune voisine, origine du poisson, etc.)

Tous les trimestres, la diététicienne de la société **Ansamble** propose des menus et un échange a lieu entre parents, élus et la cuisinière afin de procéder aux modifications éventuelles souhaitées.

Les enfants découvrent de nouveaux mets car, c'est bien connue, chaque cuisinière a ses petits secrets dans ses manches !

LA MAIRIE

Pour votre information, André Kerdravat a été remplacé par Philippe Viroulet pour le poste d'adjoint aux Affaires Scolaires. Philippe Viroulet reste le principal interlocuteur avec Laurence Le Pavec, présidente de la commission, pour tout ce qui touche au temps scolaire ou périscolaire. N'hésitez pas à nous contacter à la mairie, nous restons à votre disposition.

Laurence Le Pavec

Une amélioration de la voirie...



Parterre de Poul ar Vran

Démarrés en 2009, les travaux d'aménagement et de sécurisation de la route de Saint-Sébastien sont achevés. Pour des raisons techniques, l'entreprise Le Pape a dû refaire totalement le revêtement de la chaussée, et ceci à sa charge.

Afin d'embellir le quartier, les deux parterres de Poul Ar Vran ont été aménagés et fleuris par Gilles Nicolas et Bruno Caoudal nos employés communaux.

Pour 2010, le prochain grand chantier s'annonce route de Kerguillec. Première tranche : effacement des réseaux électriques et téléphoniques pour un montant prévisionnel de 200 000 €, dont 70 000 € à la charge de la commune. Deuxième tranche : réaménagement de la voirie sur une longueur de 700 mètres pour un montant estimatif de 50 000 € à la charge de la commune. Celui-ci sera d'ailleurs présenté à l'occasion d'une prochaine rencontre organisée pour et avec les riverains.

Nous n'oublions pas les autres secteurs de commune et veillons au bon état de la chaussée, des curages de fossés sont notamment prévus. Et puis, l'ensemble des bornes incendie devra être remis en état, pour un coût de 2 000 €.

Un entretien des monuments et petits bâtis...



Dans le bourg, le monument aux morts réclamait un rafraîchissement. Après avoir été parfaitement lavé, il a été totalement rejointoyé. L'ensemble du cimetière a d'ailleurs fait l'objet d'importants travaux de réaménagement. Le sable des allées a laissé

place à 40 tonnes de gravillons, pour un meilleur écoulement des eaux pluviales et pour éviter la pousse des mauvaises herbes.

Route de Plonéour-Lanvern, suite à un accident matériel engageant un véhicule, le Pont de Trémillec a été malheureusement endommagé. Les dégâts nous

ont obligés à reconstruire une partie du parapet et à repositionner le couronnement pour un coût total de 5 500 €. La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a accepté de prendre à sa charge 60 % du coût, Tréméoc règlera le solde soit 2 200 €.

Des réparations pour les équipements sportifs et communaux...

En raison du mauvais état de la pelouse, l'entreprise Jo SIMON a été choisie pour aérer, défeutrer et amender le terrain pour 3 000 €. Après sondage, l'épaisseur de terre végétale s'est avérée ne pas dépasser 10 cm ! Une réflexion est également engagée sur l'éclairage de la salle omnisports, ainsi que sur l'amélioration de l'acoustique dans la cantine scolaire. Enfin, l'alarme incendie de l'école Jean Bideau a été remise aux normes pour un montant de 1 500 €.

Des efforts pour l'environnement et le cadre de vie...

Accolée au bâtiment des services techniques, la nouvelle citerne de récupération des eaux fluviales de 7 m³ permet actuellement d'atteindre une capacité totale de stockage de 10 m³. Maintenant, Tréméoc connaît une situation d'autosuffisance pour l'arrosage de tous les espaces verts. Son coût avoisine les 2 000 €.

Par ailleurs, pour faciliter le travail de nos deux employés Gilles et Bruno, la commune a procédé à l'acquisition d'une remorque agricole benne en trois points, arrière et côtés, pour un montant de 3 700 €. Gains de temps et d'efficacité assurés !

Enfin, comme l'an passé, les efforts en matière de fleurissement sont maintenus. La commune sera embellie grâce à de nouvelles jardinières, et, sur le talus de la route de Pont-l'Abbé, une plantation d'arbres vient égayer cette entrée du bourg depuis quelques jours. Saluons le travail de Bruno et Gilles.

IMPORTANT ! A noter

Dans le cadre de la loi sur l'accessibilité, dont le délai va jusqu'en 2015, Tréméoc devra travailler sur l'accessibilité de la voirie et des locaux communaux pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Un bureau d'étude sera choisi pour conseiller et aider la commune à répondre aux critères.

André Kerdranvat

Les chiffres de 2009 :

- 16 permis de construire dont 14 maisons individuelles OU rénovations
- 33 déclarations préalables
- 24 certificats d'urbanisme
- 19 demandes d'alignement
- 18 déclarations d'intention d'aliéner
- 25 déclarations d'intentions de commencement de travaux

Ce sont donc 135 dossiers qui ont été réceptionnés et étudiés par nos services.

Les espoirs pour 2010

Conformément au Plan Local d'Urbanisme, nous sommes en droit d'espérer 15 à 20 permis de construire pour des maisons individuelles. En effet des projets d'aménagements se profilent à l'horizon à l'initiative de personnes privées. Une réflexion va d'autre part être menée pour acquérir des réserves foncières.

Le Commerce

Verra-t-il le jour avant la fin de l'année ? C'est notre désir le plus cher. Des pistes très sérieuses se dessinent, mais l'expérience nous commande de faire preuve d'un optimisme mesuré. Nous avons cependant confiance. **Informez-vous dans la presse ou sur le site internet de la commune.**

LE GRAND CHANTIER DE L'ANNÉE LA DÉNOMINATION ET LA NUMÉROTATION DES VOIES EN ZONES AGGLOMÉRÉES.

Cette démarche s'avère nécessaire pour une meilleure distribution du courrier, une optimisation des services publics (EDF, eau, téléphone...), mais aussi pour faciliter la tâche des livreurs, des secours d'urgence ou de toute autre personne ayant à se rendre rapidement à un point précis.

• Principe de numérotation :

La réglementation veut qu'en zone agglomérée, soient numérotées toutes les entrées d'immeubles ou de propriétés donnant sur une même voie. Il est fortement conseillé de numérotter avec des nombres impairs à gauche et des nombres pairs à droite à partir du centre bourg. La commission propose d'appliquer cette réglementation à la commune, sachant que le principe officiel de numérotation aura des conséquences pour quelques administrés : ils devront mettre en conformité leur adresse avec l'arrêté municipal qui officialisera les travaux de la commission et du Conseil Municipal.

Les membres de la Commission veilleront à limiter cette contrainte.

• Quelle sera la démarche ?

Il y a un an, la commission s'était déjà penchée sur le sujet et de bonnes idées avaient été retenues.

Les aménagements du bourg

Après quelques déboires, le chantier de la route de Saint-Sébastien touche à sa fin. Des malfaçons ont conduit l'entreprise à reprendre les travaux d'enrobage.

Actuellement les employés municipaux s'emploient à préparer les parterres situés à l'entrée du hameau de Poul Vran. Gageons que leur savoir-faire sera apprécié une fois de plus des Trémécois.

Nous réfléchissons aussi à la manière d'embellir l'entrée sud du bourg. Nous souhaitons arborer le côté droit en entrant, sans gêner ni les riverains d'en face, ni les usagers de la route ni bien sûr l'exploitant de la parcelle située à l'est.

Il va de soi que le fleurissement saisonnier (printemps, été, automne) est prévu, dans un souci de respect de la nature et du développement durable. Les plantations seront arrosées par de l'eau de récupération : une nouvelle citerne de 7500 litres vient d'être

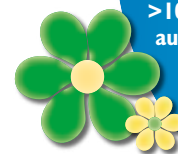
installée à l'atelier communal et nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

CONCOURS "FLEURIR LA FRANCE"

Nous reconduirons cette année le concours des maisons fleuries. Nous étudierons de très près le règlement départemental, mais s'il s'avère trop contraignant, nous nous en passerons, et nous organiserons un concours communal avec diverses catégories inspirées du concours départemental.

Nous souhaitons vivement ne pas nous limiter, comme l'an passé, à la seule catégorie des maisons avec jardins > 100 m² très visibles de la voie publique, mais ouvrir aux résidences de tourisme (camping, chambres d'hôtes, gîtes ruraux...), aux exploitations agricoles...

Nous récompenserons comme par le passé, chaque concurrent, car en se faisant plaisir, il contribue à l'embellissement de la commune.



Concours PHOTO printemps été 2010

REGLEMENT

Article 1 : OBJET

La mairie de Tréméoc organise un concours photographies selon deux catégories sur les thèmes :

- **pour les 12 ans et plus :**
« Le [v&r] dans tous ses états »
- **pour les moins de 12 ans :**
« Les animaux dans tous leurs états ».

Le concours débutera le 15 mai 2010 et se clôturera le 31 août 2010.

Article 2 : CANDIDATURES

Le concours est ouvert à toute la population de la commune de Tréméoc.

Chaque participant pourra présenter jusqu'à 5 clichés. Ces clichés seront de papier d'un format de 10 x 15 cm.

Les photographies seront réalisées aux frais des participants.

Les créations, c'est-à-dire les montages numériques, seront également acceptées.

Cette précision devra impérativement être apportée au moment du dépôt des photographies.

Article 3 : DÉPÔT

Le dépôt des photographies s'effectuera à la mairie. Il pourra se faire pendant les heures d'ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 12 h 15 et de 13 h à 16 h 30 et les mercredis et samedis de 9 h à 12 h. En dehors des heures d'ouverture, le dépôt pourra également se faire dans la boîte aux lettres. La (les) photographie(s) présentée(s) sera(ont) mise(s) dans une enveloppe sur laquelle seront indiqués les noms, prénoms, âge, adresse et numéro de téléphone du candidat.

Article 4 : JURY

Le jury sera composé des membres du Conseil municipal de Tréméoc. Les décisions du jury ne pourront faire l'objet d'aucune contestation.

Article 5 : LAUREATS

Six lauréats seront désignés, soit trois lauréats par catégorie. Une ou deux photographies pourront être primées par participant.

Chaque lauréat fournira le support nécessaire à l'agrandissement et à la reproduction des photographies sélectionnées. Cette opération sera réalisée aux frais de la commune.

Les lauréats seront avisés individuellement par courrier après la décision du jury et seront invités à la remise des prix qui s'effectuera au mois de septembre 2010.

Article 6 : PRIX

Selon les deux catégories, les prix seront les suivants :

• 1^{ère} CATÉGORIE : 12 ans et plus.

> **Premier prix** : la possibilité d'exposer 24 photographies de son choix à la mairie de Tréméoc pendant le mois d'août 2010 (les photographies ne devront pas être de nature à perturber l'ordre public) et 2 entrées au Théâtre de Cornouaille pour les spectacles de son choix pour la saison 2010-2011.

> **Deuxième prix** : du matériel photographique et un agrandissement au format 40 x 60 cm d'une photographie de son choix.

> **Troisième prix** : un abonnement à une revue (nature, découvertes, voyages) et un agrandissement au format 40 x 60 cm d'une photographie de son choix.

• 2^{ème} CATÉGORIE : moins de 12 ans.

> **Premier prix** : un abonnement à une revue (nature, découvertes, voyages) et deux entrées dans un parc de loisirs.

> **Deuxième prix** : deux livres et deux entrées dans un parc de loisirs.

> **Troisième prix** : un livre et deux entrées dans un parc de loisirs.

Article 7 : UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES

Au titre de ce concours, les lauréats sélectionnés par le jury lors de sa délibération acceptent, sans aucune réserve les modalités selon lesquelles leurs photographies (maximum 12 photographies) seront exposées dans le hall d'entrée de la mairie et diffusées dans le prochain bulletin municipal de la commune.

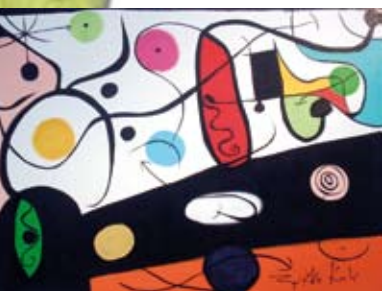
Article 8 : DROITS DES TIERS

Les participants devront garantir à la mairie que les photographies sélectionnées ne portent en aucune façon atteinte aux droits des tiers (et notamment aux droits des personnes photographiées ou lieux privés) ayant obtenu de ces derniers toutes les autorisations nécessaires pour l'exploitation visée par le présent règlement. Les participants devront être en mesure de produire les autorisations nécessaires. En cas de contestation, quelle qu'en soit la nature, de la part d'un tiers, seule la responsabilité des participants pourra être recherchée, à l'exclusion de celle de la mairie.

Article 9 : ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

La participation au concours photographique implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et la renonciation à tous recours à l'encontre des organisateurs.

En 2009, Tréméoc fait le tour de la planète !



Nikko Kali

Et pour commencer, le Brésil à l'honneur !

Souvenez-vous, du 13 au 17 juillet, **Nikko Kali**, a accepté d'exposer quelques-unes de ses toiles et céramiques à la mairie. Cet artiste plasticien surréaliste brésilien, classé parmi les 100 meilleurs artistes contemporains (dic-

tionnaire de cotation des artistes Drouot), nous a enchanté par ses œuvres riches en formes, couleurs et évocations poétiques (cf. interview sur le site Internet www.tremeoc.fr)



Luz Uhel

Du 18 au 31 juillet, place à l'Asie ! **Luz Uhel** a exposé ses peintures chinoises. Entre animaux, fleurs et paysages, l'artiste a su ouvrir les portes de cet art étonnant et expliquer les instruments de ses techniques.

Enfin, du 3 au 10 août, **Nicole Rouillet** nous a fait le plaisir d'exposer ses œuvres, entre le moderne et le classique, mélange d'écoles différentes. Ses couleurs, principalement jaunes, rouges et oranges, ont réchauffé les cœurs en évoquant des paysages et habitations, ou plutôt, des petits coins de paradis.

De nombreux visiteurs ont profité de ces moments d'évasion et de bonheur.



Nicole Rouillet

Une première en 2009 !

LA RENTRÉE DE L'AUTOMNE SOUS LE SIGNE DU DYNAMISME LOCAL.

Le samedi 5 septembre, première édition du **Forum des associations**. Chacun a pu s'informer, s'inscrire aux activités, ou simplement se rencontrer et discuter. Du tennis au badminton, du foot à la galoche, de l'ASEPT à Loisirs Pour Tous, de la bibliothèque au Comité des Fêtes, soyez-en sûrs, tous les goûts furent comblés ! Un grand merci à toutes les associations si actives et si précieuses pour la vie à Tréméoc ! Prochaine édition : samedi 11 septembre 2010. Des nouveautés vous y attendront !

De juillet 2009 à mars 2010, des animations tout au long de l'année...

Le mardi 14 juillet, un **déjeuner républicain** a rassemblé la population dans un moment de partage. Le samedi 18 juillet à Saint-Sébastien, malgré une météo boudeuse, le **traditionnel fest-noz** a entraîné dans le chant et la danse les irréductibles passionnés. Deux **concours de galoche** se sont disputés les samedi 8 et 29 août. En 2009, notre club a d'ailleurs fêté ses 25 ans. Joyeux anniversaire ! Le dimanche 15 novembre, les jardiniers en herbe ont pu dénicher des trésors lors du **vide-jardin**. Le samedi 5 décembre, Tréméoc a su une fois encore prouver sa solidarité avec le **Téléthon**. Merci aux généreux participants ! Le 13 décembre, le **Père Noël** n'a pas oublié Tréméoc ! Sa visite sur la place de la mairie a renforcé l'esprit de cette fête familiale. Enfin, le dimanche 19 mars, un **troc et puces** a accueilli de nombreux curieux et friands de bonnes affaires.

Tréméoc développe sa promotion !

www.tremeoc.fr fait désormais partie du quotidien de nombreux surfeurs du web ! Agenda, infos pratiques, comptes-rendus de conseils municipaux, menus de la cantine, loisirs, associations, logements touristiques, entreprises, artisans d'art, interview de personnalités de la commune : Tout y est ! www.tremeoc.fr.

Avez-vous eu entre les mains le petit dépliant en trois volets "Randonnées et découverte de Tréméoc..." ? Si non, n'attendez plus pour le réclamer. Son succès s'est d'ailleurs confirmé par une réimpression en cours de saison estivale !

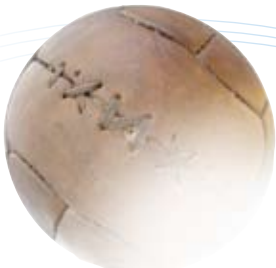
Nouveau ! Encore plus pour les sportifs !

Tir à l'arc : Les Archers de Tréméoc. Faites confiance à Jean-Jacques Uhel qui vous guidera chaque lundi soir et samedi matin. Pour les confirmés, rendez-vous le mercredi soir.

Tennis : Chaque samedi matin, Pierre-Yves Daniel porte le tennis à la hauteur des enfants dès 4 ans.

Football : Déjà un an que l'école de foot a ouvert ses portes. Sous la houlette d'Hermann Le Cossec, les samedis après-midi, les enfants s'entraînent dans la bonne humeur.

Isabelle Tanneau et Philippe Viroulet



DANIEL LE CLEAC'H

**LES ANCIENS S'EN
SOUVIENDRONT PEUT-ÊTRE...
LES PLUS JEUNES S'EN
ÉTONNERONT SÛREMENT...**

Né en 1926, Daniel Le Cléac'h est un homme souriant et humble, qui aime aujourd'hui écrire ses souvenirs "pour passer le temps". Sportif dans l'âme, il garde en mémoire les premiers pas du football à Tréméoc de 1935 à 1949. Tantôt cocasse, tantôt dramatique, ce récit touchant nous emporte sur les chemins de l'histoire de notre commune. Peut-être quelques oublis ou petites erreurs de dates ?... Ce n'est pas important. Laissons-nous simplement bercer par ces quelques lignes...

“C'est vers 1935 que l'Abbé Abjean a lancé un club de football à Tréméoc, l'Etoile Saint Alour. J'avais 9 ans. Les résultats, je ne me rappelle pas trop... Monsieur le Recteur avait fourni le matériel, les maillots et tout le reste ; les déplacements se faisaient avec le car Budoc, maximum 20 places.

Le premier terrain se trouvait à Kerdrein, route de Plogastel, ensuite route de Plonéour, où est actuellement le lotissement Mesmeur. Je me rappelle de certains joueurs : le capitaine Jean Le Borgne, Yvon Guéguen, Yvon L'Helgouarc'h, Yvon Le Pape, Jean L'Helgouarc'h, Corentin Cosquer, Pierre-Marie Compès, Yves Pochet, Louis Le Lay, Jean Riou, Louis Le Rhun, René Letty, un très bon goal Hélias (je ne me rappelle plus son prénom) ; bien entendu, il y en avait d'autres que j'ai oubliés.

Malheureusement, en 1939, tous les joueurs ont été mobilisés et l'Etoile Saint Alour a fini son existence.

Vers 1942, Tréméoc hébergeait beaucoup de jeunes... surtout des réfractaires au Service du Travail Obligatoire par les allemands qui ne stationnaient pas à Tréméoc car il n'y avait pas d'électricité ni



d'eau courante. Deux personnes lancèrent un club la Jeunesse Sportive : MM. Le Comte Maurice de Pourtales et Louis Kernaflen, instituteur. Pour les buts, un sapin de la Coudraie a suffi. Des ballons se trouvaient au marché noir pour du lard et du beurre. Les terrains, personne ne s'en plaignait. A Ty Pin, il y en a eu un en face de chez Janson, un autre derrière chez Le Bec, un route de Saint-Sébastien et route de la gare. Les vestiaires n'en parlons pas : derrière les talus, il y avait de la place ! Le pire, c'était quand il pleuvait.

Parmi les joueurs, se trouvaient Emile Calvez, Jean et Georges Quiniou, Jean Boënnec, Jos et Sébastien Riou, Pierre et Noël Le Berre, Albert et Emile Stéphan, Albert et Paul Nicolas, Jean Toulerastel, Emile Biger, Corentin Yvin, Yvon Le Pape, revenu en vélo de la guerre, Fanch Andro, Jean-Louis Gloaguen, Edmond L'Helgouarc'h, Marcel Blavec, André Tanneau, Pierre et son frère Louis Lagadic, qui fut fusillé, et beaucoup d'autres avec des faux noms. Bien entendu, les championnats n'étaient pas officiels. Nous avions un arbitre, Emile Hamon.

On se déplaçait rarement sur la côte, car il y avait beaucoup de rafles. En 1944, le président Per Lay avait offert deux barriques alors qu'il n'y avait plus rien à boire nulle part. Le retour fut pénible pour plusieurs, heureusement tous à pied ou en vélo...

En 1944, presque tous les joueurs sont entrés dans la résistance et dans l'armée par la suite. Faute d'effectifs, la Jeunesse Sportive a été mise en sommeil. En 1945-1946, le club a redémarré avec quelques anciens qui ont remis ça, après 5 ans comme prisonniers en Allemagne. En 1948-1949, une fois de plus faute d'effectifs, le football a été mis en sommeil à Tréméoc.”

INFOS INFOS INFOS INFOS INFOS INFOS INFOS INFOS

Société de tennis de table, la Raquette Plomelin-Tréméoc-US Pluguffan

- **Président** : Bernard Andro
- **Permanences à Plomelin** : tous les mardis, de 14 h à 17 h et mercredis de 19 h à 20 h.
- **Entraînements** : les mardis après-midi et soirs, vendredis soirs, samedi à 15 h.

Pour tous renseignements ou inscriptions 02 98 52 58 59 ou rpomelin@aliceadsl.fr

A VOS AGENDAS !

SAMEDI 30 OCTOBRE 2010, 60^e TOURNOI DE LA RAQUETTE - Salle omnisports à Plomelin.

Lancé en 1950 à Tréméoc, ce tournoi est actuellement le plus ancien de France.

Etat civil 2008-2009

NAISSANCES 2008 (8 FILLES - 9 GARÇONS)

- 08/01/08 Timothé CANO (2 hameau de Mesmeur) né à Quimper
10/01/08 Clara, Agnès, Evelyne FRIANT (12 hameau de Mesmeur) née à Quimper
05/02/08 Blandine, Lily, Yuna TANEL (11 hameau de Mesmeur) née à Quimper
29/02/08 Glen, Kenan, Tangi SICARD (9 hameau de Mesmeur) né à Quimper
19/03/08 Tess, Manon, Josiane CLAQUIN (Pen Enez) née à Quimper
20/05/08 Luka CROQ (28 hameau de Ty Pin) né à Quimper
01/06/08 Titouan LASCHKAR (Le Bourg) né à Quimper
05/07/08 Maé, Vincent, Désiré LE GOFF (hameau de Kerguillec) né à Quimper
22/07/08 Agathe, Isabelle DANIEL (Le Bourg) née à Quimper
28/08/08 Charline, Florentine, Marie DUBOIS (Kertanguy) née à Quimper
19/09/08 Amélie POURE (Kéris) née à Quimper
02/09/08 Manon LE BOURHIS (Kerlagadec) née à Quimper
11/10/08 Simon, Germain PLOUHINEC (Route de la Gare) né à Quimper
29/10/08 Louis ROMEROT (Nilvit Bihan) né à Quimper
30/11/08 Charlie DORVAL (Kerguillec) née à Quimper
10/12/08 Raphaël KIEHL (Hameau de Kerautret) né à Quimper
28/12/08 Luis, Pascal PONCET (Hameau de Kerguillec) né à Quimper

NAISSANCES 2009

- 15/01/09 Noa RAPHALEN (Kerhors) né à Quimper
21/01/09 Elya ROCUET (20 hameau de Mesmeur) née à Quimper
26/01/09 Timothy, Jérémy QUINTIN (Kérivoal) né à Brest
05/02/09 Lucas JAHAN (Hameau de Kerséoc) né à Quimper
18/02/09 Liam, Etienne JÉZÉGOU (Poul Ar Vran) né à Quimper
21/03/09 Lana PAUBERT (Kerlagadec) née à Quimper
27/03/09 Mathieu, Théo, Eric BIARD (Celtic Village-Kerganvet) né à Quimper
06/05/09 Alice DÉHAIS (Le Bourg) née à Quimper
25/05/09 Malo BARON (Lanfian Creis) né à Quimper
14/06/09 Théo, Alain, Stanislas, Anthony FAVRE (21 hameau de Mesmeur) né à Quimper
19/06/09 Lily-Rose MOYSAN-SOARES (7 hameau du Méjou) née à Quimper
25/06/09 Laly, Patricia, Annie MOREAU (Saint Sébastien) née à Quimper
07/08/09 Calypso COUPA--LARHANT (Park Kervriec) née à Quimper
13/09/09 Fanny LECOCQ (8 hameau du Méjou) née à Quimper

MARIAGES 2008

- 12/07/08 Yvon COTTEN et Aurélie LE MEUR
26/07/08 Gérald CANTON et Chantal POCHET
09/08/08 Arnaud LE BOURHIS et Pascale FICHANT
23/08/08 Antoine LEVILLY et Delphine VIROULET
13/09/08 Olivier DUPOUY et Nadine HASCOËT

MARIAGES 2009

- 11/04/09 Erwan LANCIEN et Delphine BOUVIER
23/05/09 Julien DEMOIS et Delphine LOUËT
26/09/09 Thomas ARCHAMBEAUD
et Kuo Xiang Shyanne CHAO

DECES 2008

Actes de décès :

- 12/09/08 Marie, Thérèse, Madeleine CHEVALIER
(épouse LE PAVEC)
28/08/08 Alain, Noël, Jean, Hervé, Marie GUENNEC
05/06/08 Marie, Félicie, Louise HELIAS
(épouse POCHET)

Transcriptions d'actes de décès :

- 01/09/08 René, Tudy LE LETTY
29/08/08 Odette, Denise, Jeannine BRIAND
(épouse QUINTIN)
13/04/08 Jean, Yves GOUZIE

DECES 2009

Actes de décès :

- 26/02/09 Louise, Marie DAOULAS

Transcriptions d'actes de décès :

- 09/11/09 Bernard, Pierre, Louis GUIZIOU
07/09/09 Ludovic, Pierre, Yves LE QUEAU
09/05/09 Brigitte, Marie-Michelle LE DREZEN
(épouse GUENNEC)
08/04/09 Marie, Thérèse CARIOU
(épouse RONARC'H)
22/03/09 STEPHAN Gilles
18/03/09 Alice, Marie, Anne, Corentine LE RHUN
(épouse ANDRO)
18/03/09 LE COM Nicolas